

AIRMOB GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 5.246.950 euros
Siège social : 29 rue Pierre-Paul Riquet 31000 TOULOUSE
891 000 069 R.C.S TOULOUSE

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 26 MAI 2025**

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Associée Unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice net comptable de 1.379.969 euros et décide, sur proposition du Président, de l'affecter de la façon suivante :

- 5% du bénéfice, soit la somme de 68.999 €
à la réserve légale
- Le solde, soit la somme de 1.310.970 €
au poste Autres Réserves

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

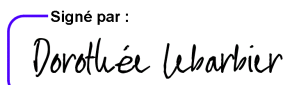
Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2023	néant	40%	1.000.000 €
31 décembre 2022	néant	40 %	néant
31 décembre 2021	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Certifié conforme par le Président

Infra BtoB Holdco

Représentée par Dorothée Lebarbier

Signé par :

34CC93B4F0524AA...

Signé par :

Donothée Lebarbier

34CC93B4F0524AA...

Bilan Actif

Société par actions simplifiée unipersonnelle AIRMOB GROUPE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Exercice N 31/12/2024			Exercice N-1 31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	14 668	6 563	8 105	1 779
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	14 668	6 563	8 105	1 779
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	9 430 201	-	9 430 201	9 430 201
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	29 287	-	29 287	1 000
TOTAL immobilisations financières	9 459 488	-	9 459 488	9 431 201
ACTIF IMMOBILISÉ (II)	9 474 155	6 563	9 467 593	9 432 980
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	533 129	-	533 129	519 247
Autres créances	1 048 315	-	1 048 315	542 571
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	1 581 444	-	1 581 444	1 061 819
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	167 928	-	167 928	133 071
TOTAL Trésorerie	167 928	-	167 928	133 071
Charges constatées d'avance	62	-	62	61
ACTIF CIRCULANT (III)	1 749 434	-	1 749 434	1 194 951
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	11 223 590	6 563	11 217 027	10 627 931

Bilan Passif

Société par actions simplifiée unipersonnelle AIRMOB GROUPE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	5 246 950	5 246 950
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		-	-
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	-
Réserve légale		112 116	9 967
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
	TOTAL Réserves	5 359 066	5 256 917
Report à nouveau		1 130 202	189 374
Résultat de l'exercice		1 379 969	2 042 977
	TOTAL situation nette	7 869 237	7 489 268
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
		28 727	21 439
	CAPITAUX PROPRES (I)	7 897 964	7 510 707
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
	AUTRES FONDS PROPRES (II)	-	-
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	-	-
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		446 496	666 475
Emprunts et dettes financières divers		2 500 153	4 232
	TOTAL dettes financières	2 946 649	670 707
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
		-	-
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 231	60 402
Dettes fiscales et sociales		123 581	102 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		220 601	2 283 281
	TOTAL dettes d'exploitation	372 413	2 446 517
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
		-	-
	DETTES (IV)	3 319 063	3 117 224
Ecarts de conversion passif (V)			
		-	-
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 217 027	10 627 931

Compte de Résultat (Première Partie)

Société par actions simplifiée unipersonnelle AIRMOB GROUPE

Signé par :

Dorothee Lebarbier

34CC93B4F0524AA...

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Exercice (N) 31/12/2024			Exercice (N-1) 31/12/2023
	France	Exportation	Total Net	Net
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	855 339	-	855 339	636 245
Chiffres d'affaires nets	855 339	-	855 339	636 245
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	-	-
Autres produits	-	-	2	1
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			855 341	636 246
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	-	-	843 708	580 608
TOTAL charges externes			843 708	580 608
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 021	1 696
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-
TOTAL charges de personnel			-	-
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	4 000	1 014
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL dotations d'exploitation			4 000	1 014
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			20	2
CHARGES D'EXPLOITATION (II)			853 749	583 321
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 592	52 925
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-	-	-
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	-	-	1 520 692	2 045 718
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	100 512
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
TOTAL des produits financiers (V)			1 520 692	2 146 230
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	-	135 028	125 173
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
TOTAL des charges financières (VI)			135 028	125 173
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 385 665	2 021 058
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 387 257	2 073 983

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Société par actions simplifiée unipersonnelle AIRMOB GROUPE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques (suite)	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
TOTAL des produits exceptionnels (VII)	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 288	7 267
TOTAL des charges exceptionnelles (VIII)	7 288	7 267
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-	7 267
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	-	23 739
TOTAL DES PRODUITS (I + II +V+ VII)	2 376 034	2 782 476
TOTAL DES CHARGES (II+ IV+VI+VIII+ IX + X)	996 065	739 500
BÉNÉFICE OU PERTE	1 379 969	2 042 977

Signé par :
Dorothée Lebarbier
34CC93B4F0524AA...

Société AIRMOB GROUPE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au Capital de 5 246 950 €

Siège social : 29 RUE PIERRE PAUL RIQUET 31000 Toulouse

DATE DE CLOTURE

31/12/2024

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2024

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	9
2. Principes, règles et méthodes comptables.....	10
2.1 Principes comptables.....	10
2.2 Principales méthodes retenues.....	10
2.2.1 Immobilisations et amortissements	10
2.2.2 Stocks	11
2.2.3 Dettes et Créances	11
2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants.....	11
2.2.5 Comptes de régularisation actifs.....	11
2.2.6 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	12
2.2.7 Provisions pour risques et charges.....	12
2.2.8 Chiffre d'affaires.....	12
3. Notes sur bilan.....	13
3.1 Immobilisations.....	13
3.2 Créances	14
3.3 Capitaux propres.....	16
3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement.....	17
3.5 Provisions pour risques et charges.....	17
3.6 Dettes.....	18
4. Notes sur le compte de résultat.....	19
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires.....	19
4.2 Transferts de charges.....	19
4.3 Résultat financier.....	19
4.4 Résultat Exceptionnel.....	20
4.5 Quote-part de résultats sur opérations faites en commun.....	20
5. Autres informations.....	20
5.1 Transactions avec des parties liées.....	20
5.2 Fiscalité.....	22
5.2.1 Intégration fiscale.....	22
5.2.2 Crédits d'impôts.....	22
5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière.....	22
5.4 Effectifs.....	22
5.5 Engagements donnés.....	23
5.6 Engagements reçus.....	23
5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance.....	24
5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan.....	24
5.9 Evénements postérieurs à la clôture.....	24
5.10 Identité de la société consolidante.....	24

Le total bilan de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élève à 11 217 027EUR. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 855 339 EUR, présente un bénéfice de 1 379 969 EUR.
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2024 a été marqué par les événements suivants :

La filiale d'AIRMOB GROUPE, AIRMOB DIGITAL, a été fusionnée dans l'entité AIRMOB, en date du 3 juin 2024.

La fusion a pris effet rétroactivement au plan comptable et fiscal le 1er janvier 2024.

L'actif net transféré par AIRMOB DIGITAL à AIRMOB s'élève à - 119 408 EUR, et a été constaté en report à nouveau débiteur dans les comptes d'AIRMOB.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Altitude
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessus
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements ultérieurs venant le modifier.

2.2 Principales méthodes retenues

2.2.1 Immobilisations et amortissements

Les règles et méthodes d'amortissement utilisées en 2024 sont identiques à celles utilisées au titre de l'exercice 2023.

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Il comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt sont immobilisés au sein de comptes dédiés (ex : frais de GAPD) et amortis sur la durée du financement (Concessifs).

L'entité ne produit pas d'immobilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en Exploitation.

Le montant des subventions d'investissement, lorsqu'il est inscrit dans les capitaux propres, est repris au compte de résultat selon les modalités qui suivent :

1. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.
2. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation non amortissable est étalée sur le nombre d'années pendant lequel l'immobilisation est inaliénable aux termes du contrat. À défaut de clause d'inaliénabilité, le montant de la reprise de chaque exercice est égal au dixième du montant de la subvention.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

L'entité ne comptabilise pas de frais de recherche et développement.

Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

Fonds commerciaux et autres immobilisations incorporelles :

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 avaient une durée d'utilisation non limitée et ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement afin de valider leur capacité à générer du profit, à partir d'un savoir-faire pour répondre aux appels d'offre et pour opérer une infrastructure télécom.

Par exception au principe général de reprise de la dépréciation lorsque les raisons qui ont motivé cette dernière disparaissent, la dépréciation constatée sur un fonds commercial ne pourra jamais être reprise.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Matériels informatiques : Linéaire de 3 à 5 ans

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de cautionnements versés sur les locaux.

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des business plans (ou budgets prévisionnels à long terme).

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute (ou valeur nette comptable), une provision pour dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

Les frais d'acquisition sur titres sont comptabilisés en immobilisations financières et amortis en dérogatoire sur 5 ans.

2.2.2 Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts des stocks.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation. La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3 Dettes et Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère (AIH), la société dispose d'un compte courant intra-groupe.

2.2.5 Comptes de régularisation actifs

Les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés en charges à répartir et amortis linéairement sur la durée de l'emprunt.

2.2.6 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Dans une optique d'amélioration de la qualité de l'information, nous avons mis en place un calcul actuariel de notre provision pour engagements de retraite à compter de l'exercice 2019, qui prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 67 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe
 - Nous avons utilisé un taux de progression des salaires de 2.5%
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 3.36 %.

La société ne comptabilise pas ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue et indiquée en annexes (Point 5.3) correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

2.2.7 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8 Chiffre d'affaires

Les ventes sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou services, ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. Notes sur bilan

3.1 Immobilisations

Tableau de variation des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations Acqu. et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	5 916	-	-	5 916
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier informatique	4 342	4 409	-	-	8 752
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	4 342	10 325	-	-	14 668
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRE (III)	9 431 201	28 287	-	-	9 459 488
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	9 435 543	38 612	-	-	9 474 155

Tableau de variation des amortissements et dépréciations

Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages	-	-	-	-
Installations générales, agencements divers	-	1 748	-	1 748
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 563	2 252	-	4 815
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	2 563	4 000	-	6 563
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	2 563	4 000	-	6 563

Tableau des mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Charges réparties	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler (I)	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations (II)	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	-	-	-	-

Tableau de variation des dépréciations

Dépréciations	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Total immobilisations incorporelles (I)	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles (II)	-	-	-	-
Total immobilisations financières (III)	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	-	-	-	-

3.2 Créances

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice (non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours)

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres	29 287	29 287	-
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	533 129	533 129	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	109 392	109 392	-
Autres impôts	-	-	-
Etats - divers	-	-	-
Groupes et associés	736 142	736 142	-
Capital souscrit appelé non versé	-	-	-
Débiteurs divers	202 780	202 780	-
Charges constatées d'avances	62	62	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 610 793	1 610 793	-

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Prêts récupérés en cours d'exercice	-

Détail et justifications des dépréciations de créances et comptes rattachés

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augment.	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Créances clients	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	-

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 62 EUR

Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 20 764 EUR

- Factures à émettre

20 764 EUR

3.3 Capitaux propres

a) Capital social

Le capital social, d'un montant de 5 246 950 EUR, se compose de 524 695 actions d'une valeur nominale de 10 EUR chacune, et est codétenu par 1 actionnaires.

INFRA BTOB HOLDCO est actionnaire majoritaire avec un taux de détention de 100%.

Le capital n'a pas fait l'objet de mouvement sur la période

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remb. au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
--	-------------------------------	------------------------------	------------------------------	----------------------	-----------------

Actions ordinaires	524 695			524 695	10
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
TOTAL GÉNÉRAL	524 695	-	-	524 695	

b) Variations de capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	5 246 950						5 246 950
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	-						-
Ecart de réévaluation	-						-
Réserve légale	9 967			102 149			112 116
Réserves statutaires ou contractuelles	-						-
Réserves réglementées	-						-
Autres réserves	-						-
Report à nouveau	189 374			940 828			1 130 202
Résultat de l'exercice	2 042 977			- 2 042 977		1 379 969	1 379 969
Dividendes			1 000 000	1 000 000			-
Subventions d'investissement	-						-
Provisions réglementées	21 439	7 288					28 727
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 510 707	7 288	1 000 000	-	-	1 379 969	7 897 964

3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement

Les amortissements exceptionnels pratiqués sur l'exercice sont liés à des dotations dérogatoires sur frais d'émission de titres.

Tableau de variation des provisions réglementées

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	21 439	7 288	-	28 727
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	21 439	7 288	-	28 727

3.5 Provisions pour risques et charges

Rubriques	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-

3.6 Dettes

État des dettes par échéances

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et - 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d' 1 an à l'origine	446 496	446 496	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 960	2 960	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	28 231	28 231	-	-
Dettes fiscales et sociales	123 581	123 581	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	2 497 193	2 497 193	-	-
Autres dettes	220 601	220 601	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 319 063	3 319 063	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice		-		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		219 979		

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 EUR

Les charges à payer s'élèvent à 33 650 EUR

- Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	28 231 EUR
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 960 EUR
- Dettes fiscales et sociales	2 459 EUR

4. Notes sur le compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique :

Le chiffre d'affaires net réalisé en France s'élève à 855 339 EUR. Il représente 100% du chiffre d'affaires net total (100% en 2023)

Par activité :

Prestations de services :	204 713
Projets départementaux :	-
Managements fees :	650 626
Total	855 339

4.2 Transferts de charges

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges d'exploitation	-	-
Transferts de charges financières	-	-
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-

4.3 Résultat financier

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers de participations	1 520 692	2 045 718
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	100 512
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS (I)	1 520 692	2 146 230
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	135 028	125 173
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES (II)	135 028	125 173
RÉSULTAT FINANCIER (I+II)	1 385 665	2 021 058

5.2 Fiscalité

5.2.1 Intégration fiscale

Dénomination de la société tête de groupe	Forme juridique	Capital
ATH	Société par actions simplifiée	7 601 688

Les économies d'impôt réalisées sont conservées par ATH

Type d'impôt	Montant
Comptabilisé	-
Qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration	-
A payer	-

Montant du déficit reportable : 0 EUR

Montant du déficit reportable né pendant l'intégration : 0 EUR

5.2.2 Crédits d'impôts

Néant

5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
IFC			-

5.4 Effectifs

Néant

5.5 Engagements donnés

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
ENGAGEMENTS LIÉS À L'EXPLOITATION (I)	-	-	-	-
Gage compte inst Financiers	550 000		550 000	
Nantissement de comptes titres financiers chez un tiers	1 100 000		1 100 000	
Nantissement de compte titres financiers de la banque (Alate)	130 000		130 000	
Caution solidaire (M. Lecoeur Arnaud)	330 000		330 000	
	-			
	-			
ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT (II)	2 110 000	-	2 110 000	-
	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS (III)	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS (I+II+III)	2 110 000	-	2 110 000	-

5.6 Engagements reçus

Néant

5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance

Information non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant

5.9 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

5.10 Identité de la société consolidante

La société consolidante est la société ALTITUDE au capital de 513 741 EUR (RCS 379 617 822) dont le siège social est situé 23, rue de l'Arcade - 75008 Paris.

La société sous-consolidante est la société INFRA BTOB HOLDCO au capital de 546 973 062,93 EUR (RCS 908 481 062) dont le siège social est situé Tour Trinity - 1bis, Place de la Défense - 92400 Courbevoie

AIRMOB GROUPE

Société par actions simplifiée

29 rue Pierre-Paul Riquet

31000 TOULOUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

AIRMOB GROUPE

Société par actions simplifiée

29 rue Pierre-Paul Riquet

31000 TOULOUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société AIRMOB GROUPE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AIRMOB GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois-Guillaume, le 23 mai 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Guillaume DETOURMIGNIES

Bilan Actif

Société par actions simplifiée unipersonnelle AIRMOB GROUPE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Exercice N 31/12/2024			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	31/12/2023
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	14 668	6 563	8 105	1 779
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	14 668	6 563	8 105	1 779
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	9 430 201	-	9 430 201	9 430 201
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	29 287	-	29 287	1 000
TOTAL immobilisations financières	9 459 488	-	9 459 488	9 431 201
ACTIF IMMOBILISÉ (II)	9 474 155	6 563	9 467 593	9 432 980
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	533 129	-	533 129	519 247
Autres créances	1 048 315	-	1 048 315	542 571
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	1 581 444	-	1 581 444	1 061 819
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	167 928	-	167 928	133 071
TOTAL Trésorerie	167 928	-	167 928	133 071
Charges constatées d'avance	62	-	62	61
ACTIF CIRCULANT (III)	1 749 434	-	1 749 434	1 194 951
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	11 223 590	6 563	11 217 027	10 627 931

Bilan Passif

Société par actions simplifiée unipersonnelle AIRMOB GROUPE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	5 246 950	5 246 950
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		-	-
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	-
Réserve légale		112 116	9 967
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
	TOTAL Réserves	5 359 066	5 256 917
Report à nouveau		1 130 202	189 374
Résultat de l'exercice		1 379 969	2 042 977
	TOTAL situation nette	7 869 237	7 489 268
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
		28 727	21 439
CAPITAUX PROPRES (I)		7 897 964	7 510 707
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		-	-
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		446 496	666 475
Emprunts et dettes financières divers		2 500 153	4 232
	TOTAL dettes financières	2 946 649	670 707
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 231	60 402
Dettes fiscales et sociales		123 581	102 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		220 601	2 283 281
	TOTAL dettes d'exploitation	372 413	2 446 517
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
DETTES (IV)		3 319 063	3 117 224
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		11 217 027	10 627 931

Compte de Résultat (Première Partie)

Société par actions simplifiée unipersonnelle AIRMOB GROUPE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Exercice (N) 31/12/2024			Exercice (N-1) 31/12/2023
	France	Exportation	Total Net	Net
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	855 339	-	855 339	636 245
Chiffres d'affaires nets	855 339	-	855 339	636 245
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			-	-
Autres produits			2	1
			855 341	636 246
			PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	636 246
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			843 708	580 608
			843 708	580 608
			TOTAL charges externes	580 608
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 021	1 696
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
			-	-
			TOTAL charges de personnel	-
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 000	1 014
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	-
			4 000	1 014
			TOTAL dotations d'exploitation	1 014
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			20	2
			853 749	583 321
			CHARGES D'EXPLOITATION (II)	583 321
			1 592	52 925
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	52 925
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 520 692	2 045 718
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	100 512
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
			1 520 692	2 146 230
			TOTAL des produits financiers (V)	2 146 230
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilés			135 028	125 173
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
			135 028	125 173
			TOTAL des charges financières (VI)	125 173
			1 385 665	2 021 058
			RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	2 021 058
			1 387 257	2 073 983
			RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 073 983

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Société par actions simplifiée unipersonnelle AIRMOB GROUPE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques (suite)	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
TOTAL des produits exceptionnels (VII)	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 288	7 267
TOTAL des charges exceptionnelles (VIII)	7 288	7 267
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-	7 267
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	-	23 739
TOTAL DES PRODUITS (I + II +V+ VII)	2 376 034	2 782 476
TOTAL DES CHARGES (II+ IV+VI+VIII+ IX + X)	996 065	739 500
BÉNÉFICE OU PERTE	1 379 969	2 042 977

Société AIRMOB GROUPE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au Capital de 5 246 950 €

Siège social : 29 RUE PIERRE PAUL RIQUET 31000 Toulouse

DATE DE CLOTURE

31/12/2024

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2024

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	9
2. Principes, règles et méthodes comptables.....	10
2.1 Principes comptables.....	10
2.2 Principales méthodes retenues.....	10
2.2.1 Immobilisations et amortissements	10
2.2.2 Stocks	11
2.2.3 Dettes et Créances	11
2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants.....	11
2.2.5 Comptes de régularisation actifs.....	11
2.2.6 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	12
2.2.7 Provisions pour risques et charges.....	12
2.2.8 Chiffre d'affaires.....	12
3. Notes sur bilan.....	13
3.1 Immobilisations.....	13
3.2 Créances	14
3.3 Capitaux propres.....	16
3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement.....	17
3.5 Provisions pour risques et charges.....	17
3.6 Dettes.....	18
4. Notes sur le compte de résultat.....	19
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires.....	19
4.2 Transferts de charges.....	19
4.3 Résultat financier.....	19
4.4 Résultat Exceptionnel.....	20
4.5 Quote-part de résultats sur opérations faites en commun.....	20
5. Autres informations.....	20
5.1 Transactions avec des parties liées.....	20
5.2 Fiscalité.....	22
5.2.1 Intégration fiscale.....	22
5.2.2 Crédits d'impôts.....	22
5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière.....	22
5.4 Effectifs.....	22
5.5 Engagements donnés.....	23
5.6 Engagements reçus.....	23
5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance.....	24
5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan.....	24
5.9 Evénements postérieurs à la clôture.....	24
5.10 Identité de la société consolidante.....	24

Le total bilan de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élève à 11 217 027EUR. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 855 339 EUR, présente un bénéfice de 1 379 969 EUR.
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2024 a été marqué par les événements suivants :

La filiale d'AIRMOB GROUPE, AIRMOB DIGITAL, a été fusionnée dans l'entité AIRMOB, en date du 3 juin 2024.

La fusion a pris effet rétroactivement au plan comptable et fiscal le 1er janvier 2024.

L'actif net transféré par AIRMOB DIGITAL à AIRMOB s'élève à - 119 408 EUR, et a été constaté en report à nouveau débiteur dans les comptes d'AIRMOB.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Altitude
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessus
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements ultérieurs venant le modifier.

2.2 Principales méthodes retenues

2.2.1 Immobilisations et amortissements

Les règles et méthodes d'amortissement utilisées en 2024 sont identiques à celles utilisées au titre de l'exercice 2023.

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Il comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt sont immobilisés au sein de comptes dédiés (ex : frais de GAPD) et amortis sur la durée du financement (Concessifs).

L'entité ne produit pas d'immobilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en Exploitation.

Le montant des subventions d'investissement, lorsqu'il est inscrit dans les capitaux propres, est repris au compte de résultat selon les modalités qui suivent :

1. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.
2. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation non amortissable est étalée sur le nombre d'années pendant lequel l'immobilisation est inaliénable aux termes du contrat. À défaut de clause d'inaliénabilité, le montant de la reprise de chaque exercice est égal au dixième du montant de la subvention.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

L'entité ne comptabilise pas de frais de recherche et développement.

Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

Fonds commerciaux et autres immobilisations incorporelles :

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 avaient une durée d'utilisation non limitée et ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement afin de valider leur capacité à générer du profit, à partir d'un savoir-faire pour répondre aux appels d'offre et pour opérer une infrastructure télécom.

Par exception au principe général de reprise de la dépréciation lorsque les raisons qui ont motivé cette dernière disparaissent, la dépréciation constatée sur un fonds commercial ne pourra jamais être reprise.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Matériels informatiques : Linéaire de 3 à 5 ans

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de cautionnements versés sur les locaux.

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des business plans (ou budgets prévisionnels à long terme).

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute (ou valeur nette comptable), une provision pour dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

Les frais d'acquisition sur titres sont comptabilisés en immobilisations financières et amortis en dérogatoire sur 5 ans.

2.2.2 Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts des stocks.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation. La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3 Dettes et Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère (AIH), la société dispose d'un compte courant intra-groupe.

2.2.5 Comptes de régularisation actifs

Les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés en charges à répartir et amortis linéairement sur la durée de l'emprunt.

2.2.6 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Dans une optique d'amélioration de la qualité de l'information, nous avons mis en place un calcul actuariel de notre provision pour engagements de retraite à compter de l'exercice 2019, qui prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 67 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe
 - Nous avons utilisé un taux de progression des salaires de 2.5%
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 3.36 %.

La société ne comptabilise pas ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue et indiquée en annexes (Point 5.3) correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

2.2.7 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8 Chiffre d'affaires

Les ventes sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou services, ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. Notes sur bilan

3.1 Immobilisations

Tableau de variation des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations Acqu. et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	5 916	-	-	5 916
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier informatique	4 342	4 409	-	-	8 752
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	4 342	10 325	-	-	14 668
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRE (III)	9 431 201	28 287	-	-	9 459 488
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	9 435 543	38 612	-	-	9 474 155

Tableau de variation des amortissements et dépréciations

Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages	-	-	-	-
Installations générales, agencements divers	-	1 748	-	1 748
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 563	2 252	-	4 815
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	2 563	4 000	-	6 563
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	2 563	4 000	-	6 563

Tableau des mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Charges réparties	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler (I)	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations (II)	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	-	-	-	-

Tableau de variation des dépréciations

Dépréciations	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Total immobilisations incorporelles (I)	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles (II)	-	-	-	-
Total immobilisations financières (III)	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	-	-	-	-

3.2 Créances

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice (non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours)

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres	29 287	29 287	-
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	533 129	533 129	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	109 392	109 392	-
Autres impôts	-	-	-
Etats - divers	-	-	-
Groupes et associés	736 142	736 142	-
Capital souscrit appelé non versé	-	-	-
Débiteurs divers	202 780	202 780	-
Charges constatées d'avances	62	62	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 610 793	1 610 793	-

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Prêts récupérés en cours d'exercice	-

Détail et justifications des dépréciations de créances et comptes rattachés

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augment.	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Créances clients	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	-

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 62 EUR

Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 20 764 EUR

- Factures à émettre

20 764 EUR

3.3 Capitaux propres

a) Capital social

Le capital social, d'un montant de 5 246 950 EUR, se compose de 524 695 actions d'une valeur nominale de 10 EUR chacune, et est codétenu par 1 actionnaires.

INFRA BTOB HOLDCO est actionnaire majoritaire avec un taux de détention de 100%.

Le capital n'a pas fait l'objet de mouvement sur la période

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remb. au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
--	-------------------------------	------------------------------	------------------------------	----------------------	-----------------

Actions ordinaires	524 695			524 695	10
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
TOTAL GÉNÉRAL	524 695	-	-	524 695	

b) Variations de capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	5 246 950						5 246 950
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	-						-
Ecart de réévaluation	-						-
Réserve légale	9 967			102 149			112 116
Réserves statutaires ou contractuelles	-						-
Réserves réglementées	-						-
Autres réserves	-						-
Report à nouveau	189 374			940 828			1 130 202
Résultat de l'exercice	2 042 977			- 2 042 977		1 379 969	1 379 969
Dividendes			1 000 000	1 000 000			-
Subventions d'investissement	-						-
Provisions réglementées	21 439	7 288					28 727
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 510 707	7 288	1 000 000	-	-	1 379 969	7 897 964

3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement

Les amortissements exceptionnels pratiqués sur l'exercice sont liés à des dotations dérogatoires sur frais d'émission de titres.

Tableau de variation des provisions réglementées

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	21 439	7 288	-	28 727
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	21 439	7 288	-	28 727

3.5 Provisions pour risques et charges

Rubriques	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-

3.6 Dettes

État des dettes par échéances

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et - 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d' 1 an à l'origine	446 496	446 496	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 960	2 960	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	28 231	28 231	-	-
Dettes fiscales et sociales	123 581	123 581	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	2 497 193	2 497 193	-	-
Autres dettes	220 601	220 601	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 319 063	3 319 063	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice		-		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		219 979		

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 EUR

Les charges à payer s'élèvent à 33 650 EUR

- Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	28 231 EUR
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 960 EUR
- Dettes fiscales et sociales	2 459 EUR

4. Notes sur le compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique :

Le chiffre d'affaires net réalisé en France s'élève à 855 339 EUR. Il représente 100% du chiffre d'affaires net total (100% en 2023)

Par activité :

Prestations de services :	204 713
Projets départementaux :	-
Managements fees :	650 626
Total	855 339

4.2 Transferts de charges

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges d'exploitation	-	-
Transferts de charges financières	-	-
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-

4.3 Résultat financier

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers de participations	1 520 692	2 045 718
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	100 512
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS (I)	1 520 692	2 146 230
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	135 028	125 173
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES (II)	135 028	125 173
RÉSULTAT FINANCIER (I+II)	1 385 665	2 021 058

5.2 Fiscalité

5.2.1 Intégration fiscale

Dénomination de la société tête de groupe	Forme juridique	Capital
ATH	Société par actions simplifiée	7 601 688

Les économies d'impôt réalisées sont conservées par ATH

Type d'impôt	Montant
Comptabilisé	-
Qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration	-
A payer	-

Montant du déficit reportable : 0 EUR

Montant du déficit reportable né pendant l'intégration : 0 EUR

5.2.2 Crédits d'impôts

Néant

5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
IFC			-

5.4 Effectifs

Néant

5.5 Engagements donnés

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
ENGAGEMENTS LIÉS À L'EXPLOITATION (I)	-	-	-	-
Gage compte inst Financiers	550 000		550 000	
Nantissement de comptes titres financiers chez un tiers	1 100 000		1 100 000	
Nantissement de compte titres financiers de la banque (Alate)	130 000		130 000	
Caution solidaire (M. Lecoeur Arnaud)	330 000		330 000	
	-			
	-			
ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT (II)	2 110 000	-	2 110 000	-
	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS (III)	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS (I+II+III)	2 110 000	-	2 110 000	-

5.6 Engagements reçus

Néant

5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance

Information non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant

5.9 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

5.10 Identité de la société consolidante

La société consolidante est la société ALTITUDE au capital de 513 741 EUR (RCS 379 617 822) dont le siège social est situé 23, rue de l'Arcade - 75008 Paris.

La société sous-consolidante est la société INFRA BTOB HOLDCO au capital de 546 973 062,93 EUR (RCS 908 481 062) dont le siège social est situé Tour Trinity - 1bis, Place de la Défense - 92400 Courbevoie